

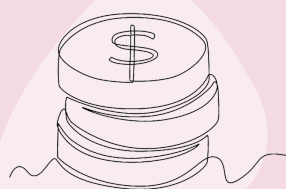
LA NOUVELLE

Politique nationale de soutien à domicile DE LA CAQ



NOS PRÉOCCUPATIONS

Le financement des services



Le SAD est sous-financé depuis au moins dix ans et aucune augmentation n'est prévue, malgré le vieillissement de la population. De plus, l'accès universel aux services publics sans frais supplémentaires est en péril.

NOS RECOMMANDATIONS

Investissement massif

Le Québec a besoin d'un investissement massif en soutien à domicile pour mieux répondre aux besoins de la population. De plus, l'accès universel au soutien à domicile, sans frais supplémentaires, doit être formellement reconnu et inscrit dans la loi.



Le mode de gestion



La nouvelle politique mise sur des changements administratifs qui vont accentuer le contrôle et la performance. On craint des conséquences sur la qualité des soins et services ainsi que sur la satisfaction et participation des usagers et employé·e·s.

Une gestion décentralisée et démocratique

Nous recommandons une décentralisation des services de SAD vers les CLSC : leurs ancrages doivent redevenir locaux et démocratiques. On suggère un conseil d'administration composé d'usagers et usagères, de gestionnaires et de membres du personnel clinique.



La réponse aux besoins de santé



En négligeant l'importance des besoins locaux de santé, les conditions de travail du personnel et la pression inutile qu'il induit aux personnes proches aidantes et groupes communautaires, l'enjeu d'adaptation des services aux populations vieillissantes demeure.

Une pratique qui prévient les besoins

Nous recommandons que chaque CLSC ait un financement spécifique pour des actes de prévention et de promotion de la santé. De plus, nous conseillons le rapatriement des services de soins et d'aide à domicile au sein des CLSC pour assurer un meilleur suivi des services, pour réduire la dépendance au privé et pour garantir de meilleures conditions de travail au personnel.



POUR PLUS D'INFORMATIONS, SCANNEZ LE CODE QR

